R. T. Ely
Univ. of Ill. Library
Oak Street
UNCLASSIFIED

PLAN

DU

DÉPOUILLEMENT DU RECENSEMENT

DE LA VILLE DE BUDAPEST

EXÉCUTÉ LE 1 JANVIER 1881.

PAR

JOSEPH KŐRÖSI
DIRECTEUR DU BUREAU COMMUNAL DE STATISTIQUE
MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE.

PUBLIÉ SUR L'ORDRE DU COMITÉ CENTRAL DU RECENSEMENT

JW 57 BR

BUDAPEST
MAURICE RÁTH
1881

PLAN

DU

DÉPOUILLEMENT DU RECENSEMENT

DE LA VILLE DE BUDAPEST

1 JANVIER 1881

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Statistique internationale des Grandes Villes.
Première Section : Mouvement de la population. Budapest, Paris, Berlin 1876.
Deuxième Section : Finances. Budapest, Paris, Berlin 1877.

Bulletin annuel des Finances des Grandes Villes. Budapest, Berlin, Paris.
Première Année : 1877.
Seconde Année : 1878.

De l'influence de l'habitation sur la cause des décès et la durée de la vie. (Dans le premier volume des Annales internationales de démographie. Paris 1877.)

Idées sur le but des bureaux communaux de Statistique. (Mémoire publié pour le Congrès de Démographie ; voir Annales de Démographie 1879.)

Recherches statistiques à introduire pour faire reconnaître l'influence sanitaire des écoles. (Mémoire publié sur l'ordre du Congrès de l'Enseignement de Bruxelles 1880.)

Projet d'un recensement du monde. Étude de statistique internationale. Paris, Guillaumin 1881.

Bankkrizis és pénzkalamitások. (La crise financière de 1869.) Pest 1870.

Budapest gabonakereskedésének hanyatlása. (De la décadence du commerce des grains de Budapest.) Budapest 1873.

Feuerversicherung und Statistik. Pest 1868.

A magyar kormány nagy vasuti szerződésének birálata. (Examen du grand projet du gouvernement hongrois concernant les chemins de fer à établir.) Pest 1872.

A magyar vámkérdéshez. (L'union douanière entre la Hongrie et l'Autriche.) Budapest 1878.

Die Organisation der Mortalitäts-Statistik in Budapest. Publié dans l'année 1872 du Journal »Vierteljahrsschrift für öffentliche Gesundheitspflege«.

Plan einer Mortalitäts-Statistik für Grossstädte. Wien, Gerold, 1873.

Az emberi élettartam és halandóság kiszámitásáról. (Du calcul de la mortalité et de la durée de la vie. Dans les mémoires de l'Académie des Sciences de Budapest.) Budapest 1874.

Welche Unterlagen hat die Statistik zu beschaffen, um richtige Mortalitätstafeln zu gewinnen. Memoire publié sur l'ordre du Congrès international de Statistique. Berlin, Librairie du bureau royal de statistique. 1874.

Mittheilung über individuale Mortalitätsbeobachtungen. Berlin 1876.

Ueber die Einrichtung communalstatistischer Bureaux. Publié dans l'année 1874 du Journal du bureau de statistique de la Prusse.

Bemerkungen über die Berechnung des durchschnittlichen Lebensalters. Publié dans l'année 1876 du Journal du bureau de Statistique de la Prusse.

Publications du bureau communal de Statistique de Budapest.*)

Die königl. Freistadt Pest. Ergebnisse der Volkszählung und Volksbeschreibung vom Jahre 1870. (Berlin 1871.)

Die Bauthätigkeit der Stadt Pest im Jahre 1870 und 1871 ; idem pour 1872 ; idem pour 1873 et 1874.

Untersuchungen über die Einkommensteuer vom Jahre 1870 ; idem pour 1871 et 1872 ; idem pour 1873 et 1874.

Statistisches Jahrbuch der Stadt Pest. (Berlin 1873).

Bewegung der Bevölkerung der Stadt Pest. (Berlin, 1873).

Die Finanzen der Stadt Pest. (Berlin, 1873).

Beiträge zur Geschichte der Preise. (Berlin, 1873).

Die öffentlichen Volksschulen der Stadt Pest. (Berlin 1873).

Die Sterblichkeit der Stadt Pest und deren Ursachen in den Jahren 1872 und 1873. (Berlin, 1876.)

Die Choleraepidemie in den Jahren 1872 und 1873 in Pest. (Berlin, 1876.)

Die Sterblichkeit der Stadt Budapest und deren Ursachen in den Jahren 1874 und 1875. (Berlin, 1877.)

---

*) Citées d'après les titres des traductions qui en ont paru en allemand. (Berlin Librairie Stuhr.)

PLAN

DU

DÉPOUILLEMENT DU RECENSEMENT

DE LA VILLE DE BUDAPEST

EXÉCUTÉ LE 1 JANVIER 1881.

PAR

JOSEPH KŐRÖSI

DIRECTEUR DU BUREAU COMMUNAL DE STATISTIQUE

MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE.

STATE HISTORICAL SOCIETY OF WISCONSIN
MADISON WIS.

PUBLIÉ SUR L'ORDRE DU COMITÉ CENTRAL DU RECENSEMENT

BUDAPEST

MAURICE RÁTH

1881

Membres de la Commission centrale du Recensement.

M. CHARLES GERLÓCZY, vice-bourgmestre ; Président.

GUSTAVE FUCHS, Membre du Conseil municipal et du Conseil d'administration				
ALEXANDRE HARIS	»	»	»	»
FRANÇOIS HÁZMÁN	»	»	»	»
JOSEPH KŐRÖSI	»	»	Directeur du bureau de statistique	
ÁRMAND POPPER	»	»	et du Conseil d'administration	
ALEXIS THAISZ, Préfét de Police, M. du Cons. munic.			»	»

Secrétaire : GEORGES LUNG, Secrétaire du Conseil d'administration.

Présidents des Districts de recensement :

Districts de Banlieue			Districts hors de Banlieue	
I.	CHARLES SCHEICH, M. du Cons. munic.		A. ALEXANDRE HAVAS M. du Cons. munic.	
II.	Dr. JEAN HUNFALVY	»		
III. et B.	JEAN VÉGH	»	B. (voir III.)	
IV.	EMERIC MORLIN	»		
V.	JEAN BURIAN	»	C. EMERIC LINZER	
VI.	Dr. S. BATIZFALVY	»	D. JEAN TOPERCZER	»
VII.	JEAN RADOCZA	»	E. JEAN KUKLAY	»
VIII.	ANDRÉ MOLNÁR	»		
IX. et F.	LADISLUS PRÜCKLER	»	F. (voir IX.)	
X.	(voir G.)	»	G. et X. ANDRÉ ZOFÁHL	

CHAPITRE I.

Préparation et exécution du recensement.

L'article de loi LII. de 1880 arrête qu'un recensement général sera exécuté dans tous les pays de la couronne de Saint Étienne.

Voici la teneur de cette loi:

1. §. Dans les pays appartenant à la couronne de Hongrie un dénombrement général aura lieu entre le 1 et le 10 janvier 1881 de la population existante le 31 décembre 1880, et il devra être continué sans interruption pour être terminé dans le délai indiqué.

2. §. Par le dénombrement sera en même temps relevée la conscription des demeures et de quelques animaux domestiques.

3. §. Le recensement aura lieu en Hongrie sous la direction des conseils administratifs, en Croatie et en Esclavonie sous celle des sous-préfets ou des conseils municipaux.

4. §. Tout habitant est tenu d'indiquer fidèlement les données qui font l'objet du recensement et qui sont relatives soit à lui-même, soit aux membres de sa famille, à ses parents, ou à ses locataires. La donnée inscrite à cette occasion n'établit pas l'indigénat.

5. §. Quiconque se soustraira à dessein au recensement, ou fournira des données erronées ou empêchera l'accomplissement du dénombrement sous le délai fixé, — sera passible d'une amende qui ira jusqu'à 50 florins, et qui, en cas de non-paiement, pourra être changée en réclusion (chaque jour de réclusion équivalant à dix florins).

Celui qui par sa négligence ou sa mauvaise volonté serait cause qu'on dût refaire le dénombrement, aura à en rembourser les frais.

Ces frais, ainsi que l'amende, seront fixés et perçus par voie administrative.

6. §. Le ministre du commerce, de l'agriculture et de l'industrie fournira les imprimés nécessaires pour le dénombrement.

Les autorités locales veilleront au remplissage des imprimés.

7. §. Pour couvrir les frais de l'exécution du recensement il sera ouvert au ministre du commerce, de l'agriculture et de l'industrie un crédit de 150,000 florins, dont 50,000 seront à la charge du budget de l'année 1880.

8. §. La loi présente sera mise en vigueur dès le jour de sa publication.

9. §. Est chargé de l'exécution de la présente loi le ministre du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, qui prendra ses mesures: en Hongrie, de concert avec le ministre de l'intérieur et celui de la guerre; en Croatie et en Esclavonie, avec le ban, et dans les Confins Militaires avec le chef de l'administration.

Le conseil d'administration de Budapest élut une commission spéciale composée des 7 membres dont les noms se trouvent à la page 6. Dans chaque quartier fut établie une sous-commission locale de recensement, dont les présidents étaient autorisés à prendre part aux séances de la commission centrale.

Le bureau communal de statistique avait à fonctionner comme organe exécutif de la commission centrale.

Conformément aux termes de la loi, le ministre du commerce, de l'agriculture et de l'industrie avait à fournir les imprimés nécessaires rédigés pour tout le pays par le Bureau royal de statistique. Il est donc très-naturel qu'en établissant les formulaires on ait eu plus particulièrement en vue l'état du pays, de la province que celui de la capitale. Les imprimés destinés à la province, à savoir des bulletins individuels (blancs pour les hommes et bleus pour les femmes) et des listes récapitulatives pour chaque maison, contenaient des questions qui ne pouvaient suffire au dénombrement exact d'une grande ville; on dut donc en ajouter quelques-unes, en modifier d'autres et même introduire un formulaire tout-à-fait spécial.

Ainsi il sembla nécessaire d'introduire dans les bulletins individuels la question »A quel titre demeurez-vous dans l'habi-

Dénombrement du 1. Janvier 1881. **Formulaire I.** Arrondissement, Rue, No de la maison .....

Ordonné par l'article de loi LII. de 1880.

No d'habitation .....

Feuille de dénombrement

pour chaque homme présent et temporellement absent.

(v. l'instruction d'autre part.)

On doit remplir un bulletin pour chaque personne présente ou temporairement absente.

No	Questions	Réponses
1	Quel est votre nom et prénom ?	
2	A quel titre demeurez-vous dans l'habitation? (chef, nembre de famille, instituteur, apprenti, sous-locataire, hôte, etc.)	
3	Quand êtes-vous né ?	année mois jour.
4	Où êtes-vous né ? (pays, département, commune ?)	
5	Où êtes-vous domicilié ? (pays, département, commune ?) Pour les étrangers : Depuis quand êtes-vous à Budapest ?	
6	Quelle est votre confession ?	
7	Quelle est votre langue maternelle ? (Quelles langues du pays parlez-vous encore ?	
8	Quel est votre état civil ? (non-marié, marié, veuf, divorcé légalement ?)	
9	Quelle est votre profession principale ou votre position ? Avez-vous une occupation accessoire ?	
10	Quelle est votre position dans le métier ? Êtes-vous maître ? ou chef ? (p. e. propriétaire ? entrepreneur ? commerçant ?) ou ouvrier ? (p. e. commis? aide industriel ? apprenti ? journalier ? domestique ?	
11	Savez-vous } écrire? lire ?	.....
12	Si l'individu est absent de Budapest ; depuis quand l'est il et où se trouve-t-il à présent ?	
13	Êtes-vous malade ? depuis combien de jours, semaines, mois?	

Les bulletins des individus occupant le même logement seront réunis sous une des enveloppes grises (Formulaire II.) Les bulletins des sous-locataires rentrent dans l'enveloppe des principaux locataires.

.....

Ici l'on doit annoter si l'individu est aveugle, sourd-muet, crétin ou aliéné.

Formulaire II. **Numéro d'ordre** .....

Enveloppe de ménage.

Les données qui suivent seront fournies pour chaque logement, magasin **(même pour des vides).**

Les feuilles de dénombrement remplies par les personnes demeurant dans ce logement doivent être mises sous cette enveloppe.

Arrondissement : ..... *Rue* ..... *No. de la maison :* ..... *No. d'habitation :* .....

Situation du logement : *(cave, grenier, rez-de-chaussée, entre-sol ou quel étage ?)* .....

1. *Le logement se compose de combien de chambres ? (pièces avec fenêtres ?)* ..... *alcoves ?* ..... *pièces sans fenêtres ?* ..... *antichambres ?* ..... *cuisines ?* ..... *autres pièces ?* .....
2. *Si le logement ne se compose pas de chambres, mais de magasins, appentis, étables etc. on doit l'indiquer ici :* .....
3. *Si le logement est vide, on doit en indiquer la cause :* .....
4. *Si le logement ne sert pas d'habitation ordinaire, comme p. e. cloître, hôpital, prison, caserne, hospice, etc. on doit en mentionner le nom :* .....
5. *Si le logement sert de magasin, quel est le commerce qu'on y fait ?* .....
6. *Si le magasin ou l'atelier se trouve ailleurs* { *quel est le commerce ?* ..... / *où se trouve-t-il ?* ..... *rue* ..... *No. de la maison* ..... }

Dans cette enveloppe il y a ..... *feuilles blanches et* ..... *bleues, ensemble* ..... *(dont* ..... *domestiques.)*

Signature du chef de famille (locataire principal) .....

Vu par le chef de la section.

Signature de l'agent : ..... *(signature) :* .....

Korosi, Joseph
Plan du depouillement du recensement de la vill
de Budapest. Budapest, Maurice Rath, 1881.

Breslau. Obserwatorium Meteorologii i Klimatologii. Reports
see its Prace.

52
929

LIBRARY OF CONGRESS REFERENCE

Users of depository catalogs should note that references may be to Library of Congress secondary entries which do not appear as headings in depository catalogs.

X 51-12415

73360 August 1951

Première page : **Instruction.**

Deuxième page : **Bulletin de maison.**

Quatre questions

relatives à cette maison (emplacement) auxquelles doit répondre le propriétaire ou son remplaçant.

1. Combien d'édifices y a-t-il sur l'emplacement ?..... Veuillez les indiquer un à un (maison d'habitation, pavillon, étable, etc.) ? .....

2. La partie donnant sur la rue, combien d'étages a-t-elle ? (cave et rez-de-chaussée ne sont pas des étages).....

2. Y a-t-il conduite d'eau dans la maison ? .....

4. Comment enlève-t-on les fécales : par voiture ?..... par égouts ?..... ou ne les enlève-t-on pas du tout ?.....

Troisième page : Animaux domestiques.

No. du logement	Bêtes à cornes										Brebis		Chèvres
	Race hongroise				buffles	Race suisse				Bétail mis à l'engrais			
	animaux de production			Boeuf de labour		animaux de production			boeuf de labour		race hongroise	race améliorée	
	taureaux	vaches	génisses			taureaux	vaches	génisses					
1													
2													
3													
etc.													

Quatrième page : Récapitulation.

No. de logement	Habitant		Nom de l'habitant (on inscrira aussi les études, boutiques, etc. comme aussi les logements non occupés)	Remarques
	hommes (en blanc)	femmes (en bleu)		
1				
2				
3				
4				
etc.				

U. OF ILL. LIB.

tation ?« Puis, pour connaître la population de demeure, on formula pour les personnes étrangères la question: »depuis quand êtes-vous à Budapest?« et, pour les absents, »depuis quand le sont-ils et où se trouvent-ils à présent? Sur les listes des maisons on ajouta les questions suivantes:« Combien d'édifices y a-t-il sur l'emplacement? Le bâtiment donnant sur la rue, combien d'étages a-t-il? Y a-t-il dans la maison une conduite d'eau? De quelle manière sont enlevées les matières fécales? — En outre, il fut encore ajouté aux imprimés mentionnés un nouveau formulaire: une récapitulation pour chaque ménage et chaque logement, à laquelle fut donnée, selon le procédé de M. le Dr. Engel, la forme d'une enveloppe.

Nous reproduisons dans ce qui suit les trois formulaires de relevée, appliqués au recensement de la ville de Budapest savoir

I. le bulletin individuel
II. le bulletin de ménage
III. le bulletin de maison.

(V. pag. 9, 10 et 11).

Le revers des formulaires contenait des instructions dont nous résumons les points essentiels dans ce qui suit:

Le bulletin individuel se rapporte à toutes les personnes qui ont passé la nuit du 31 décembre dans le logement. On indiquera les logements ordinaires des personnes qui ont passé cette nuit dans un logement étranger. On inscrit aussi les personnes momentanément absentes, à savoir celles qui sont absentes sans s'être établies ailleurs et dont on attend le retour.

La grandeur des formulaires était de 17 1/2 centimètres sur 20 1/2 pour le bulletin individuel, de 20 sur 25 1/2 pour l'enveloppe et la même pour le bulletin de maison (plié une fois).

La ville fut divisée en 17 arrondissements, dont 10 intérieurs et 7 extérieurs, qui furent subdivisés en 273 sections.

La partie la plus épineuse des travaux préparatoires était sans doute celle qui était relative au personnel. Ce ne fut donc pas sans peine qu'il fallut trouver 273 personnes aptes à diriger dans chacune des sections le recensement. La circonstance que le recensement l'année, où tout le monde est occupé plus qu'ordinairement de ses propres affaires, eut pour conséquence que le 1/3 des personnes nommées renoncèrent à leurs fonctions et qu'il fallut sans cesse procéder à de nouvelles nominations.

Le cadre des chefs de section du recensement étant complété, il fallut se pourvoir des agents nécessaires. L'intention de la commission centrale avait d'abord été de faire exécuter le dénombrement par des agents honoraires. Mais, malgré tous les efforts, on dut reconnaître que cela était inexécutable et retourner au système des agents rémunérés. On fixa l'indemnité dans 3 arrondissements intérieurs pour chaque carte remplie à 1 kreutzer et dans les 7 autres arr. int. à 1 1/2 kreutzer. Les individus chargés de la conscription des arrondissements extérieurs furent payés à forfait.

Nous devons encore mentionner les secrétaires d'arrondissement qui avaient à aider les présidents dans les travaux préparatoires, à exécuter la conscription de leur arrondissement, à diriger en un mot le dénombrement de chaque arrondissement selon les instructions rendues par la commission centrale ou le bureau de statistique, L'instruction des secrétaires d'arrondissement eut lieu au bureau de statistique ; les agents furent instruits par les secrétaires d'arrondissement et on ne confia le travail qu'aux individus qui avaient pris part à cet enseignement.

Le 27 décembre, les agents commencèrent la distribution des imprimés et le 28 ils l'achevèrent. Le 2 janvier, on commença à recueillir les matériaux, opération qui fut achevée dans l'espace de dix jours, les agents étant tenus d'entrer dans chaque logement et de se convaincre personnellement de l'exactitude et de l'intégrité des données inscrites. Chaque soir, les agents remettaient au chef de section les feuilles recueillies pour qu'il les parcourût ou les corrigeât. Dès que les feuilles d'une maison étaient reconnues complètes, les matériaux passaient au bureau de dénombrement de l'arrondissement où ils étaient révisés sous le rapport technique et où l'on avait dressé pour ce but des listes d'évidence par maisons. De là, dès qu'une section était complète, les matériaux étaient transmis au bureau de statistique où ils étaient incontinent soumis à une deuxiéme révision. Des matériaux fournis par 437 agents, 355 furent trouvés irréprochables, ce qui prouve que la plus grande partie des chefs de section avaient consciencieusement accompli leurs devoirs. Les agents dont les matériaux n'étaient pas exacts furent obligés de corri-

ger leurs fautes ; sur leur refus, elles le furent par d'autres agents, mais ils virent leur paiement réduit des frais de correction.

Quant à l'exécution du dénombrement, il faut reconnaître qu'elle fut effectuée dans le plus grand ordre et que la population se conduisit de manière qu'on ne fut réduit à employer ni amendes, ni aucun autre moyen.

Les frais de conscription se sont élevés à fl. 13,500 et ceux du dépouillement ne dépasseront pas, selon toute probabilité, 6,000 fl. dont une partie nous sera encore restituée par le gouvernement, attendu que le ministère a consenti à ce que la ville se chargeât elle-même du dépouillement, en conséquence de quoi elle aura à présenter au ministère des résultats tout-à-fait achevés, tandis que pour les autres parties du royaume c'est le bureau royal de statistique qui est chargé du dépouillement. La capitale devait demander cette concession, afin de pouvoir mieux approfondir ce grand relevé, comme cela se voit par l'analyse des tableaux à publier et qui sont contenus dans le dernier chapitre.

CHAPITRE II.

Système du dépouillement des matériaux du recensement de la ville de Budapest.

Les matériaux du recensement se répartissent par leur nature même en deux parties bien distinctes, qu'on pourrait appeler : inventaire inanimé et inventaire animé de la ville. L'un comprend tous les relevés qui ne se rapportent pas à l'homme, comme la statistique des rues, des maisons, des logements, et qui forme une description statistique de la ville bâtie ; l'autre renferme les relevés relatifs à la population. La statistique des conditions d'habitation (comprenant les espèces de logements, le mode de cohabitation, le chiffre des logements encombrés, etc.) forme une partie spéciale, où la qualité des logements (faisant partie de l'inventaire inanimé) est mise en rapport avec leurs habitants.

Parmi les données relatives à l'individu, la statistique des professions occupe une place tout-à-fait spéciale. Tandis que les autres questions rentrent avec plus ou moins de droit dans le cadre de la science démographique, le dépouillement des réponses données à la question relative à la profession affecte un caractère plus économique. D'ailleurs, en conséquence même de sa grande étendue il convient de traiter cette rubrique dans une partie spéciale.

Le dépouillement de tous les matériaux se fera donc d'après l'ordre suivant :

I. Partie Rues, maisons, logements.
II. » Conditions d'habitation.
III. » Description démographique de la population.
IV. » Professions.

La disposition des tableaux s'adapte autant que le permet la nature des relevés, aux propositions que j'ai formulées dans l'intérêt d'un traitement uniforme du résultat des recensements.

dans les divers pays.[1]) Mais on reconnaîtra aussi la continuité d'idées en comparant ce dépouillement avec celui que j'avais fait il y a 10 ans de la ville de Pest.[2]) Ce m'est un agréable devoir de reconnaître les grands avantages et les inspirations que j'ai puisés dans les ouvrages analogues du Bureau de Statistique de la ville de Berlin, rédigés par mes honorés collègues, feu M. Schwabe et M. Richard Boeckh.

Relativement aux tableaux qui présentent les matériaux par arrondissement, il faut relever que la ville de Budapest est divisée en 10 arrondissements administratifs et que les districts de recensement correspondaient à cette subdivision, à l'exception du fait que les quartiers situés hors de la banlieue, où la population est très peu dense, formaient six districts spéciaux. Or, il y a dans le dépouillement des tableaux, spécialement ceux qui traitent des maisons et des conditions d'habitation, où il était désirable de séparer les districts de la banlieue de ceux hors de la banlieue. Dans ces tableaux nous parlons donc de 16 arrondissements (mieux dit districts de recensement[1]), tandis que les autres n'en contiennent que 10.

Voici maintenant l'aperçu général de la distribution des matériaux à traiter après lequel nous donnon une analyse détaillée des tableaux.

Première partie. — Description de la ville bâtie.

1. Chapitre. Les Quartiers et les Rues.

a) Étendue des quartiers; — *b*) Nombre et population des rues et places; accroissement de la population; — *c*) Distribution de l'eau par rues; — *d*) Transport des fécales par rues.

2. Chapitre. Les bâtiments.

a) Nombre par rues; — *b*) hauteur; — *c*) classification par nombre de chambres; — *d*) classification par nombre d'habitants; — *e*) spécification des constructions qui ne sont pas

---

[1]) Voir mon *Projet d'un recensement du monde.* Comme ces propositions ne comprenaient que le minimum des travaux que tous les bureaux auraient eu à publier, il n'y a donc pas à s'étonner si je dépasse dans le travail actuel les limites que j'avais proposées.

[2]) Publié en traduction allemande sous le titre : Kőrösi »Die königliche Freistadt Pest im Jahre 1870. Resultate der Volkszählung und Volksbeschreibung.

[1]) Les districts X. et G. (Voir pag. 6), forment un seul arrondissement.

des maisons d'habitation; — *f*) spécification des localités habitées qui ne sont pas des lâtiments (»non-bâtiments«).

3. Chapitre. Les Logements.

a) Par étages; — *b*) par nombre de chambres; — *c*) les ménages extraordinaires (institutions); — *d*) les logements inhabités et non loués; — *e*) logements avec et sans cuisine.

Seconde partie. — Conditions d'habitation.

1. Chapitre. Conditions d'habitation en général.

a) Classification des logements d'après le nombre des habitants; — *b*) nombre moyen des habitants par logement; selon les étages; — *c*) de même par chambre; — *d*) logements qui servent en même temps d'atelier; — *e*) Conditions d'habitation dans les logements extraordinaires (étables, waggons, caves, à l'air, etc.); — *f*) Tapis-francs.

2. Chapitre. Caractère de la cohabitation.

Nombre des personnes cohabitantes en qualité de parents, d'aides industriels, de domestiques, de sous-locataires, etc.

3. Chapitre. Les localités encombrées.

a) Par rues et étages; — *b*) cohabitation des deux sexes; — *c*) condition des logements encombrés qui se trouvent dans des caves; — *d*) âge et profession des habitants.

Troisième partie. — Description démographique de la population.

1. Chapitre. Présents et absents.

a) Groupement de la population de fait et de demeure; — *b*) Nombre et indigénat des personnes d'un séjour temporaire; — *c*) Nombre et séjour des absents.

2. Chapitre. Le Domicile.

a) Indigénat par pays; — *b*) époque d'immigration des non domiciliés.

3. Chapitre. Lieux de naissance. Par Pays.

4. Chapitre. Le sexe et l'âge.

5. Chapitre. La Nationalité (ethnographique).

a) Par quartier ; — *b*) Par culte ; — *c*) Par âge ; — *d*) Assimilation des non-hongrois selon leur origine et leur confession.

6. Chapitre. La Confession.

Par quartier et par âge.

7. Chapitre. L'état civil.

a) Par quartier ; — *b*) Par âge ; — *c*) Par nationalité ; — *d*) Par confession ; — *e*) Nuptialité des hommes selon leur nationalité, confession et origine ; — *f*) Mariages mixtes ; — *g*) Différence d'âge des époux.

7. Chapitre. Connaissance de l'écriture.

a) Par quartiers et par âge ; — *b*) par origine ; — *c*) par nationalité ; — *d*) par confession.

8. Chapitre. Connaissance des langues du pays.

a) par quartiers ; — *b*) par origine ; — *c*) par nationalité ; — *d*) par confessions ; — *e*) nombre des langues parlées par un individu.

9. Chapitre. Infirmes (ci-inclus les malades).

a) par quartiers ; — *b*) selon complication des infirmités ; — *c*) selon l'âge ; — *d*) par nationalité ; — *e*) par confession ; — *f*) selon l'état civil ; — *g*) selon la connaissance de la lecture ; — *h*) par profession ; — *i*) les malades selon la durée de la maladie.

Quatrième partie. — Les professions.

1. Chapitre. Aperçus généraux.

a) Comparaison des professions recensées en 1857, 1870 et 1881 ; — *b*) Distribution des professions par quartiers ; — *c*) Patrons et ouvriers.

2. Chapitre. Par rapport à l'âge.

a) En distinguant les patrons et les ouvriers ; — *b*) Age des apprentis par périodes annuelles.

3. Chapitre. Par rapport à l'état civil.

4. Chapitre. Par rapport à l'origine et à la nationalité. En combinaison avec la connaissance de l'écriture.

a) Selon les pays de naissance; — *b*) selon la nationalité.

5. Chapitre. Par rapport à la confession.

a) Nuptialité des hommes selon leur profession; — *b*) Profession des veuves et des divorcées.

6. Chapitre. Par rapport à la connaissance de la lecture et de l'écriture.

7. Chapitre. Professions auxiliaires.

Appendice. Animaux domestiques.

Nous passons à présent à l'analyse des tableaux mêmes de dépouillement, en faisant remarquer qu'il est bien possible que quelques détails subissent des changements dans le cours des travaux.

PLAN DES TABLEAUX.

I. Description de la ville bâtie;

II. Conditions de logement;

III. Description démographique de la population;

IV. Professions.

APPENDICE : Animaux domestiques.

Première partie. — Description de la ville bâtie.

I. Chapitre. Quartiers et Rues.

Tableau I. *Étendue des quartiers.*

1. Colonne: Quartiers.

2., 3., 4. et 5. colonne: Banlieue: (»Intravillan«) étendue en jugères, — en hectares, — nombre des rues, — nombre des places.

6., 7., 8., 9. de même pour les parties hors de la banlieue (»Extravillan«).

10—13. De même pour la ville entière.

14. 15. Nombre des rues et des places en 1870. — 16. 17. nombre des rues et des places en 1881.

Tableau II. *Accroissement de la population depuis 1857 par quartiers*

Population de fait en 1857, 1870, 1881 par sexe.
Différence entre les deux derniers recensements, chiffre absolu et pour cents, par sexe.
Population de demeure en 1881 par sexe.
} pour chaque quartier en distinguant l'intravillain de l'extravillain.

Tableau III. *Conduites d'eau et transport des fécales* (par rues).

1. Colonne: Nom de la Rue.
2. » Nombre total des bâtiments.
3., 4. Bâtiments où il y a conduite d'eau.
5—10. Transport des fécales.
5—6. Par les égouts
7—8. Par voiture
9—10. Pas du tout.
} nombre des maisons — nombre des habitants.

II. Chapitre. Les Bâtiments.

Tableau I. *Bâtiments habités et non habités* (par 16 arrondissements).

Nombre des maisons d'habitation (habitées — non habitées — total).

Nombre des autres bâtiments (habités — non habités — total).
Total des bâtiments » » »
Nombre des non-bâtiments » » »
Total général » » »

Tableau II. *Les rues, leurs bâtiments et leur population.*

1. Colonne : Nom de la rue.

2., 3., 4. Nombre des emplacements habités en 1857, 1870, 1881.

5—10. I. *Emplacements bâtis en 1881.*

5., 6., 7. Maisons d'habitation (habitées—non habitées—total).

8., 9., 10. Autres bâtiments » » » »

11., 12., 13. II. *Emplacements non bâtis en 1881.* (habités-non habités—total).

14—18. Hauteur des bâtiments (rez de chaussée — ½ ou 1. étage — 2. étages — 3. étages — 4. étages et encore plus).

19—21. Population en 1857, — 1870, — 1881.

22. dont domestiques.

23—24. Différence entre 1870 et 1881 : chiffre absolu — pour cents.

Tableau III. *Grandeur des maisons d'habitation selon le nombre des chambres.* (par 16 arrondissements).

Nombre des maisons à 1—2, 3—5, 6—10, 11—15..... 46—50, 51—60..... 91—100, 101—125,..... 276—300, au dessus de 300 chambres.

Tableau IV. *Grandeur des maisons d'habitation, selon le nombre des habitants.* (par 16 arrondissements).

Nombre des maisons à 1., 2., 3., 4., 5., 6—10..... 46—50, 51—60..... 91—100, 101—125.... 300, 301—350, 351—400, au-dessus de 400 habitants.

Tableau V. *Spécification des bâtiments qui ne sont pas maisons d'habitation* (dans les 14 arrondissements).

a) Bâtiments de la cour royale ; — *b*) bâtiments d'administration appartenant à l'état ; — *c*) idem appartenant à la ville ; — *d*) bâtiments militaires (sans hôpitaux) ; — *e*) églises ; — *f*) écoles et instituts d'instruction ; — *g*) hôpitaux (civils et militaires) ; — *h*) maisons des orphelins et hospices ; — *i*) prisons ; — *k*) gares ; — *l*) fabriques ; — *m*) boutiques et magasins ; — *n*) étables et appentis ; — *o*) lieux d'amusement (théâtres, etc) ; — *p*) hôtels ; — *q*) sociétés ; — *r*) bazars ; — *s*) bains ; — *t*) ateliers ; — *u*) autres.

Tableau VI. *Spécification des non-bâtiments.*

En indiquant leur nature, leur nombre et le nombre des habitants par 16 arrondissement.

III. Les Logements.

Tableau 1. *Aperçu général de toutes les localités.* (par 16 arrondissements).

I. Bâtiments :

1. Maisons d'habitation : *a*) logements (vides — occupés — nombre des habitants), — *b*) Non-logements (vides — occupés — nombre des habitants). — *c*) Ménages extraordinaires ou institutions (vides — occupés — nombre des habitants).
2. Autres bâtiments : *a*) logements (vides — occupés — nombre des habitants), — *b*) non-logements (vides — occupés — nombre des habitants), — *c*) ménages extraordinaires ou institutions (vides — occupés — nombre des habitants).

II. Non-bâtiments : non logements (vides — occupés — nombre des habitants).

III. Total de I. et II.

1. Logements (vides — occupés — nombre des habitants). — 2. Non logements (vides — occupés — nombre des habitants). — 3. Ménages extraordinaires ou institutions (vides — occupés — nombre des habitants).

Tableau 2. *Grandeur des logements d'après le nombre des pièces* (par étage).

1. Logements ne comprenant qu'une chambre.
   a) ne contenant que des hommes (combien ? — nombre des habitants).
   b) ne contenant que des femmes (combien ? — nombre des habitants).
   c) contenant des hommes et des femmes (combien ? — nombre des hommes, nombre des femmes).
   d) total (combien ? — nombre des habitants).
2. Logements se composant de 2 chambres (combien ? — nombre des habitants).

Pour chaque étage

3. Logements se composant de 3 chambres (combien? — nombre des habitants).
4—10. Logements se composant de 4—10 chambres (combien? — nombre des habitants).
11. Logements se composant de plus de 10 chambres (combien? — nombre des habitants).
12. Total des logements (combien? — nombre des habitants).
13. Ménages extraordinaires (combien? — nombre des habitants).
14. Non-logements (combien? — nombre des habitants).
15. Total général (combien? — nombre des habitants).

Dixsept tableaux, dont 16 par arrondissement et un pour la ville entière.

Pour chaque étage

Tableau 3. *Nombre des chambres et des autres pièces relevées par arrondissement.*

Nombre des chambres, — alcoves, — chambres sans fenêtre, antichambres, cuisines ; par 16 arrondissement, en distinguant les ménages extraordinaires (institutions).

Tableau 4. *Ménages extraordinaires* (Institutions).

1. Colonne: But, à savoir: location, — soin et guérison, éducation et instruction, — but religieux, — retraite et bienfaisance, — détention et punition, — but militaire, — bateaux, — tapis-francs — autres.

Pour chacune desdites catégories on indique:

le nombre des ménages (occupés, — vides)

le nombre des habitants (hommes, — femmes, — total).

Tableau 5. *Logements non occupés* (par arrondissement).

A) *Logements loués mais non habités*: Nombre des magasins — études — bureaux — salles d'instruction — dépôts de marchandises — salles de musique et de danse — propriétés de sociétés — bains — étables — autres localités.

B) *Logements non loués et non habités.* Causes du vide: Bâtiment en construction — interdiction de la police, — humidité — maison d'été, non occupée pendant l'hiver. — écoles — églises, — étables, — bateaux — non loués,

C) Cas douteux.

D) Total.

Tableau 6. *Logements avec et sans cuisine* par arrondissement.

Logements avec cuisine — avec cuisine commune pour deux ou plusieurs logements, — sans cuisine.

Pour chaque catégorie: Nombre des logements et des habitants.

Le tout par étages.

Seconde Partie. — Conditions d'habitation.

Premier chapitre. Conditions d'habitation en général.

Tablfau 1. *Classification des logements ordinaires d'après le nombre des habitants.*

Pour chaque étage: nombre des logements sans habitants, avec 1 habitant (homme, — femme) avec 2, 3, 4, ... 19, 20 et plus d'habitants.

Indication pour chacun des 16 arrondissements et un résumé général pour la ville entière.

Tableau 2. *Population moyenne par logement (ordinaire)* (par 16 arrondissements).

Chiffres moyens pour chaque étage.

Tableau 3. *Classification des chambres d'après le nombre des habitants.*

Chiffres moyens pour chaque arrondissement.

Tableau 4. *Logements qui servent en même temps d'atelier* (par 16 arrondissements).

Nombre des logements et nombre des habitants par étage.

Tableau 5. *Spécification des logements extraordinaires* (non logements) par 16 arrondissements.

A) Dans les maisons d'habitation.

Cloison de bois, — remise au bois, — atelier, — magasin, — étable, — appentis, — grenier, — dépôt, — cuisine, — autres pièces.

B) Dans d'autres bâtiments.

Cloison de bois, — cuisine, — bâtiments en construction et temporellement occupés — étables, — autres.

pour chaque catégorie : nombre des localités, — nombre des habitants.

C) Non bâtiments.

Baraque, — cabane, — serre, — cave, — waggon, — autres, — moulin à eau, — appentis pour bateaux, — débarcadère des bateaux à vapeur, — autres localités.

D) Total (nombre des localités — nombre des habitants).

pour chaque catégorie : nombre des locatités, — nombre des habitants.

Tableau 6. *Nombre et population des tapis-francs.*

Nombre des tapis-francs : *a)* encombrés (combien ? — nombre des habitants) : *b)* autres (combien ? — nombre des habitants).

Age des habitants : 0—10, 10—20, 20—50. 50—60, au-dessus de 60 ans, par sexe.

Confession des habitants : catholiques — luthériens — calvinistes — israélites — autres.

Tableau 7. *Lieu de naissance des habitants des tapis-francs* (par sexe).

Tableau 8. *Profession des habitants des tapis-francs.*

Indication des professions prédominantes, en distinguant le sexe.

Deuxième chapitre. Conditions de Cohabitation (par 16 arrondissemens).

Tableau 1. Nombre des chefs de ménage — des personnes appartenant à la famille — demeurant dans le logement en qualité de domestiques — d'aides industriels — de sous-locataires — de locataires pour une nuit — sous d'autres qualités.

Le tout par sexe.

Tableau 2. *Spécification des »autres qualités«* (par 16 arrondissement).

Avec distinction du sexe.

Troisième Chapitre. — Les localités encombrées.

Tableau 1. *Encombrement par rues.*

Col. 1) Nom des rues, où une grande partie de la population demeure en localités encombrées.

1—6. I) *Dans des logements.*

1. 2. 3. 4. nombre des logements encombrés (dont dans des caves) — nombre des habitants — (dont dans caves).

5. 6. nombre des autres logements — des habitants.

7—12. II) *Dans des non-logements.* } commme
13—18. III) *Total général* } sous I.

19. Pour cent de la population entière de la rue, habitant des localités encombrées.

20) Dont dans les caves.

Tableau 2. *Logements encombrés selon l'étage* (dans les 16 arrondissements).

Nombre des localités et des habitants (distingués par sexe) pour chaque étage. — Nombre et habitants des non-logements

Tableau 3. *Spécification des non-logements.*

Par arrondissement, en indiquant la nature et le nombre des différentes localités, et le nombre des habitants (par sexe).

Tableau 4. *Cohabitation des deux sexes dans des localités qui: ne se composent que d'une seule pièce* (par 16 arrondissements).

I. Famille ne se composant que d'hommes nombre des chambres — des autres pièces — des membres de la famille — des domestiques et des aides industriels — des sous-locataires — (les habitants distingués par sexe).

II. La famille ne se composant que de femmes
III. La famille se composant des personnes des deux sexes } comme sous I.

IV. Total général: nombre des chambres — des autres pièces — des hommes — des femmes — des deux sexes (par 14 arrondissements).

Tableau 5. *Conditions de logement dans des localités qui ne se composent que d'une seule pièce, et dont les habitants sont du même sexe* (par 16 arrondissements).

I. Hommes; nombre des chambres — des autres pièces — nombre des membres de le famille — des domestiques et des aides-industriels — des sous-locataires.

II. Femmes: } comme sous I.
III. Total général: }

Tableau 6. *Encombrement dans les localités ne se composant que d'une pièce* (par arrondissement).
Localités habitées par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11—20, plus de 20 personnes.
Pour chaque catégorie: nombre des localités — nombre des membres de la famille — des domestiques et des aides-industriels — locataires de nuit — des autres habitants.

Tableau 7. *Encombrement dans les localités qui se composent de deux pièces* (dans les 16 arrondissements).
Localités habitées par 8 et 9 ou 10, 11—15, 16—20, 21—25, 26—30, 31—35, 36—40, plus de 40 habitants.
Pour chaque catégorie: nombre des localités — des membres de la famille — des domestiques et des aides-industriels — des sous-locataires — des locataires de nuit.

Tableau 8. *Les localités encombrées situées dans les caves*: *a*) se composant d'une pièce. (v. tableau 6).

Tableau 9. *Les localités encombrées situées dans les caves*: *b*) se composant de deux pièces, voir tableau 7.

Tableau 10. *Age des habitants* (par 16 arrondissements) âgés de 0—1, 1—5, 6—10, 11—20 . . . . . 51—60, plus de 60 ans, avec distinction du sexe.
Le tout en distinguant les localités situées dans les caves des autres localités.

Tableau 11. *Profession des habitants*:

a) dans les localités situées dans la cave
b) dans les tapis-francs
c) dans les autres localités
d) total général
} par sexe

Troisième partie. — Description démographique de la population.

Premier chapitre. Présents et absents.

(par 10 arrondissements)

TABLEAU 1. *Nombre des personnes momentanément ou ordinairement présentes et momentanément ou depuis longtemps absentes.*
Avec distinction du sexe.

TABLEAU 2. *Domicile légal des personnes momentanément présentes.*
Avec distinction du sexe.

TABLEAU 3. *Lieu de séjour des absents.*
a) momentanément absents,
b) depuis longtemps absents.
Avec distinction du sexe.

TABLEAU 4. *Durée de l'absence.*
Par mois pour la première année, ensuite par années. Distinction du sexe.

Seconde chapitre. Domicile.

(par 10 arrondissements)

TABLEAU 1. *Domicile.*
Par départements de la Hongrie, par provinces pour l'Autriche et par pays pour l'étranger, en distinguant le sexe.

TABLEAU 2. *Époque de l'immigration des non domiciliés.*
1 à 2, — 3 à 5, — 6 à 10, — 11 à 15, ... 26 à 30 ans ou plus; avec distinction du sexe.

Troisième chapitre. Lieu de naissance.

TABLEAU 1. *Lieu de naissance* par 10 arrondissements.
V. Domicile, tableau 1.

Quatrième chapitre. Age.

Tableau 1. *Indication selon l'année de naissance*; (les naissances de 1880 par mois, celles de 1879 par semestre). Séparation des sexes.
Le tout par 10 arrondissements.

Cinquième chapitre. La nationalité (ethnographique).

Tableau 1. *Nombre des nationalités dans les 10 arrondissements.*

Hongrois — allemands — slavaques — roumains — ruthènes — croates — serbes — vendes — arméniens — tziganes — total des nationalités de la Hongrie — Spécification des nations étrangères.
Le tout en distinguant le sexe.

Tableau 2. *Nationalités par âge.*

Groupes quinquennaux d'âge pour les nationalités ci-haut mentionnées, avec distinction du sexe.

Tableau 3. *La nationalité el la confession.*

Spécification des nationalités mentionnées dans le tableau 1, selon les confessions suivantes: catholiques-romains, — catholiques-grecs, — catholiques-arméniens, — grecs-orientaux, — grecs-arméniens, luthériens, — calvinistes, — unitaires, — autres chrétiens, — israélites, — mahométans — autres non-chrétiens, — sans confession, — non encore baptisés.
Distinction par sexe.

Tableau 4. *Changement de la langue maternelle au milieu des deux dernières générations.*

Pères dont la langue maternelle est le hongrois et dont les enfants accusent comme langue maternelle: le hongrois, — l'allemand, — le slavaque — quelque autre langue.

De même pour les pères allemands, — et les pères slavaques.
Par 10 arrondissements.

Tableau 5. *Magyarisation selon la confession en combinaison avec l'origine.*

1. Colonne: Catholiques.
Dont parlent le hongrois.
2—5. » Nés à Budapest, — en Hongrie, — en Autriche — à l'étranger.

De même pour le luthériens, — les calvinistes, — les israélites.

Sixième chapitre. Confession.

Tableau 1. *Nombre des confessions dans les 10 arrondissements.* Spécification de toutes les confessions indiquées, selon le sexe.

Tableau 2. *Confession par âge.* Groupes quinquennaux d'âge des confessions principales, à savoir: catholique, — luthérienne, — calviniste, — israélite, — autres, avec distinction du sexe.

Septième chapitre: L'état civil.

Tableau 1. *État civil par quartier.*

Nombre des non-mariés, — des mariés, — des veufs, — des divorcés.

Dans 10 arrondissements en distinguant le sexe.

Tableau 2. *État civil selon l'âge.*

Indiquant les quatre catégories *pour chaque année d'âge* en distinguant le sexe.

Tableau 3. *État civil et nationalité selon l'âge.*

Indiquant le nombre des mariés et le nombre des non mariés pour chacune des nationalités principales, selon les périodes d'âge suivantes: au-dessous de 16 ans, — 16, 17...30 ans,— 31 à 35...56 à 60, — au-dessus de 60 ans. Distinction du sexe.

Tableau 4. *De même selon la confession*

Tableau 5. *Cohabitation des époux* (par 10 arrondissements). Nombre des couples recensés ensemble, — des hommes et des femmes mariés recensés seuls.

Tableau 6. *Confession des mariés* (Mariages mixtes).

Nombre des mariages où le mari est catholique et la femme: catholique, — grecque-catholique, — luthérienne, — calviniste — grecque-orthodoxe, — israélite.

De même pour les maris des autres confessions mentionnées dans le tableau 6 du chapitre II.

Tableau 7. *Age relatif des époux, selon la confession.*

Nombre des mariages où le mari est âgé de: 15—20, 21—25, 26—30...95—100 ans.

En indiquant pour chaque catégorie l'âge de la femme selon la même subdivision.

Sept tableaux dont 6 par confession (catholique, — luthérienne, — calviniste, — grecque unie et non unie, — israélite, —) et un tableau pour la population entière.

Huitième chapitre: Connaissance de la lecture et de l'écriture.

Tableau 1. *Par 10 arrondissements, selon l'âge.*

Nombre des personnes: sachant écrire, — ne sachant que lire, — ne sachant ni lire ni écrire, dans les périodes d'âge suivantes: 0—4 ans, de 4 à 15 ans périodes annuelles, de 15 ans par périodes quinquennales.

Tableau 2. *Selon l'origine.*

Nombre des illetrés parmi les personnes âgées de plus de dix ans, selon qu'elles sont nées à Budapest ou hors de Budapest; périodes d'âge comme en haut Distinction du sexe.

Tableau 3. *Selon la nationalité.*

Par les nationalités principales, à savoir: les hongrois, les allemands et les slavaques.

Le tout en distinguant les personnes au-dessous et au-dessus de 10 ans.

Tableau 4. *Selon la confession.*

De même pour les confessions indiquées dans le tableau 2 du 6-e chapitre.

Neuvième chapitre: Langues (du pays) parlées.

Tableau 1. *Par arrondissement et en combinaison avec l'âge.*
Nombre des hommes et des femmes qui parlent les langues mentionnées dans le tableau 1. du 5-e chapitre, selon les périodes d'âge suivantes: 0 à 10, — 10 à 20, — 20 à 50, — au-dessus de 50 ans.

Tableau 2. *Langues parlées selon la nationalité.*
Nombre des personnes qui parlent le hongrois, — l'allemand, — le slavaque, — le roumain, — le ruthène, — le croato-serbe, — autres langues du pays, selon qu'elles sont hongrois, — allemands — ou d'une autre nationalité.
Distinguant partout les personnes âgées au-dessous et audessus de 10 ans.

Tableau 3. *Langues parlées selon la confession.*
La même subdivision, mais au lieu des nationalités les confessions (v. chapitre VI. tableau 2).

Dixième chapitre: Les infirmes (y compris les malades).

Tableau 1. *Nombre des malades et infirmes selon les arrondissements (en indiquant les complications).*
Nombre des aveugles, — sourds-muets, — aliénés, — idiots, — malades.
En distinguant le sexe et en indiquant si la personne se trouve dans un hospice ou dans la famille.

Tableau 2. *Age des infirmes.*
Par périodes annuelles, en distinguant le sexe.

Tableau 3. *Nationalité des infirmes.*
Selon les nationalités indiquées au tableau N. 1 du V. chapitre, avec distinction du sexe.

Tableau 4. *Confession des infirmes.*
Selon les confessions indiquées au tableau N. 2 du VI. chapitre, avec distinction du sexe.

Tableau 5. *État civil des infirmes.*
Les 4 catégories selon le sexe.

Tableau 6. *Connaissance de la lecture et écriture.*
Les 3 catégories selon le sexe.

Tableau 7. *Profession des infirmes.*
Selon le sexe.

Tableau 8. *Durée de la maladie.*
Depuis 1, — 2, — 3 semaines, 1, — 2, — 3, — 4, — 5, — 6, mois, — 1, — 2.....10 ans, au-dessus de 10 ans. — Avec distinction du sexe.

Quatrième partie. — Professions.

Premier chapitre. *Aperçus généraux.*

Tableau 1. *Comparaison des professions recensées en 1857, 1870 et 1881.* Nombre des professions principales en 1857, 1870, 1881. Différence absolue eutre 1870 et 1881. Différence relative (par tête de la population).

Tableau 2. *Distribution des professions par quartiers.*

Dans 10 arrondissements, (sans distinction du sexe) en calculant la quote-part par tête de la population de chaque arrondissement.

Tableau 3. *Patrons et ouvriers.*

Nombre des maîtres, — des ouvriers (sans les apprentis), — des employes, — des apprentis.

Le tout par sexe.

Seconde chapitre. *Professions selon l'âge.*

Tableau 1. Selon les périodes d'âge suivantes: 0 à 15, — 16 à 30, — 31 à 50, — 51 à 60, — au-dessus de 60 ans En distinguant les patrons des ouvriers.

Le tout par sexe.

Tableau 2. *Age des apprentis.*

Par périodes annuelles, en distinguant le sexe.

Troisième partie. *Professions et état civil.*

Tableau 1. *Nuptialité des hommes.*

Nombres des hommes âgés au-dessus de 30 ans, — de 31 à 50 ans, — au-dessus de 50 ans. Pour chaque catégorie: Nombre des mariés (y compris les veufs et les divorcés).

Nombre des non-mariés du total.

Tableau 2. *Profession des femmes veuves et divorcées.*

En combinaison avec l'âge, par périodes décennales.

Quatrième chapitre: *Professions selon l'origine en combinaison avec l'analfabêtisme.*

Tableau 1. Pour chacune des professions principales: Nombre des personnes et nombre des illettrés pour ceux qui sont nés en Hongrie, — à l'Autriche, — à l'ètranger

Tableau 2. *Le même avec spécification de l'Autriche et de l'etranger* selon les provinces et les pays.

Tableau 3. *Professions selon la nationalité en combinaison avec l'analfabêtisme.*

Pour chacune des professions principales: nombre des hongrois — des allemands — des slavaques — des serbo-croates — les roumains;

en indiquant partout le nombre des illettrés.

Cinquième chapitre: *Professions selon la confession.*

Tableau 1. Nombre des catholiques, — des luthériens, — des calvinistes, — des israélites ; pour chaquune des professions principales.

Sixième chapitre. *Professions auxiliaires.*

Tableau 1. Indication des principales professions auxiliaires, pour les principales professions. Par sexe.

Appendice: Animaux domestiques.

(Par 16 arrondissements.)

I. *Bêtes à cornes.*

A) Race hongroise.

1. animaux de production (taureaux, vaches, génisses)
2. » de labour (boeufs, buffles).

B) Race suisse.

1. animaux de production (comme ci-haut)
2. » de travaux (boeufs).

C) Bétail mis à l'engrais.

II. *Brebis.* Race hongroise — race améliorée.

III. *Chèvres.*

---

3 0112 098491829